

Le SPASEEN-FO reçu au ministère : nous avons des droits, faisons-les respecter !

Une délégation du SPASEEN-FO a été reçue en audience par la DGRH (Direction Générale des Ressources Humaines) du ministère de l'Éducation nationale.

Les questions et inquiétudes posées par les personnels administratifs et ITRF des services déconcentrés et des EPLE y ont été portées.

Depuis la loi de transformation de la Fonction publique, toutes les opérations de mobilité et de promotions (avancement de grade et listes d'aptitude) ne sont plus soumises à l'avis des représentants des personnels siégeant en CAP (Commissions Administratives Paritaires). Cette déréglementation, dénoncée par FO comme l'ensemble des organisations syndicales, conduit à consacrer le fait du prince comme règle de déroulement des carrières.

Pour le SPASEEN-FO comme pour les collègues, c'est inacceptable !

En effet, les collègues n'ont aucun moyen de savoir selon quels critères ou barème ils n'obtiennent pas une mutation ou une promotion. Les rares réponses apportées par l'administration sont des courriers-type ne permettant pas aux collègues d'avoir le moindre début d'explication.

Pour le SPASEEN-FO, le ministère semble avoir perdu la maîtrise de tous les leviers qui permettaient auparavant de garantir une égalité de traitement des personnels.

Demandes de mutations des stagiaires ignorées quelle que soit la situation des collègues, absence de prise en compte des situations familiales ou personnelles en dehors du calendrier du mouvement, personnels de la filière ITRF affectés en services déconcentrés ignorés pour les campagnes de promotion, décalage des calendriers pour l'avancement, personnels contractuels enfermés dans la précarité totale du CDD pour des périodes très largement supérieures à 6 ans, le SPASEEN-FO est intervenu pour exiger l'intervention du ministère auprès des recteurs d'académie.

En réponse, la DGRH nous a indiqué que des consignes seront redonnées aux académies sur :

- l'obligation d'examen des demandes de mobilité des personnels stagiaires qui justifient d'une situation particulière
- l'obligation de stabiliser la situation des personnels non titulaires, au moins par le CDI
- l'obligation de publication des tableaux d'avancement des ADJAENES et des ATRF au printemps dès 2024 (!)
- une attention particulière sur les candidatures des ITRF de **toutes les BAP** affectés en services déconcentrés (y compris ceux assurant des fonctions de reprographie, entretien, maintenance, courrier, accueil) pour toutes les campagnes de promotion. Pour la DGRH, « *les académies ne peuvent pas justifier du fait qu'elles n'aient pas d'emplois de Techniciens ou d'ASI pour ne pas proposer des agents* ».

Le SPASEEN-FO veillera partout à rappeler aux recteurs les réponses obtenues du ministère et tirera ses propres bilans : **au-delà des mots, les collègues attendent des actes ! Les collègues attendent des concrétisations sonnantes et trébuchantes sur leurs fiches de paye !**

Pour le SPASEEN-FO, cette audience permet de confirmer que l'administration reste déconnectée du quotidien de travail des personnels administratifs et ITRF de l'Éducation nationale. Si la DGRH ne nie pas le manque de postes administratifs et techniques, la réalité c'est l'absence de création de postes à la rentrée !

Pire encore, les recteurs ont fait remonter au ministère que la période de mars à juin pour les personnels administratifs des EPLE serait une période creuse et calme, ce qui permettrait de leur donner des missions supplémentaires comme la surveillance des examens !

Pour le SPASEEN-FO, il semble que les recteurs ignorent l'impact d'OPERA, de la mise en place d'OPALE, de la généralisation du CCF ou encore des suppressions de postes dans les EPLE comme dans les services déconcentrés !

Les collègues apprécieront ...

À l'heure où le gouvernement multiplie les attaques contre tous les salariés, du public comme du privé, avec sa réforme des retraites,

À l'heure où l'inflation abime mois après mois le niveau de vie de tous les salariés, du public comme du privé,

À l'heure où le gouvernement s'obstine à ignorer les revendications légitimes des personnels et de leurs organisations syndicales sur les salaires,

À l'heure où les conditions de travail se dégradent année après année,

À l'heure où des millions de personnes se mobilisent pour exprimer leur rejet déterminé de la réforme des retraites,

Pour le SPASEEN-FO l'heure ne sera jamais à la résignation !

Restons mobilisés pour gagner la lutte engagée contre une réforme injuste et injustifiée !

Toutes et tous en grève et en manifestation jusqu'au retrait !

Se syndiquer

Se rendre sur notre site : <https://spaseenfo.fr>

Prendre contact

Tél. 01.56.93.22.93 / spaseen@fo-fnecfp.fr
6-8, rue Gaston Lauriau - 93513. Montreuil cedex

Nous suivre



Spaseen_FO



SPASEEN.FO.national



spaseenfonational



SPASEEN FO-YouTube

